



Le courrier des retraités



n°7

Août 2015

Edito

La grande braderie

C'est la politique du PDG de PSA, M. Tavares : Depuis la vente du FCSM à LEDUS, pas une semaine ne passe sans l'annonce de la vente, salariés compris, d'un nouveau secteur de l'usine ou du groupe Peugeot-Citroën :

- Le gardiennage sous-traité à SECURITAS
 - Le dépannage informatique à PROSERVIA
 - L'étude et la conception des installations de Ferrage à SEGULA
 - Les salariés du Musée et des archives rattachés à l'Aventure Peugeot,
 - Le roulage (Belchamp) confié à un sous-traitant de SEGULA
 - L'expédition des véhicules neufs menacée d'être cédée à GEFECO
- C'est plus de 1200 salariés du groupe PSA, dont 360 à Sochaux qui sont en passe d'être basculés de force dans la sous-traitance.

La direction PSA reconnaît qu'elle a encore plusieurs projets en préparation.

Et la presse fait état de discussions concernant les pare-chocs Faurecia à Audincourt (800 salariés) qui seraient vendus à un fonds financier américain ! Rien ne justifie une telle braderie, PSA ayant renoué avec les bénéficiaires !

Salariés soldés ?

Pour les salariés eux-mêmes, c'est le risque de voir leur situation dégradée et leur emploi encore plus menacé : PSA ne soustraite pas ces activités pour les payer plus cher qu'en interne.

Les salariés constatent non sans amertume que l'accord de compétitivité (NCS) qui a réduit leur rémunération en échange de vagues promesses sur l'emploi, n'était qu'un écran de fumée destiné à leur faire avaler le recul social. Après plusieurs débrayages, les salariés du roulage de Belchamp sont venus en cortège de voitures le 22 juillet à Sochaux avec la CGT pour rencontrer la direction du site. Avec pour mots d'ordre : « On n'est pas de la viande, on n'a pas à se faire vendre ! » et « On a un contrat PSA, ton contrat SEGULA, on n'en veut pas ! ».

Ils se sont promis de poursuivre l'action à la rentrée, sans se contenter des vagues « promesses d'accompagnement » de la direction PSA. Accompagné vers la sortie ? Non merci !

Le Pays de Montbéliard paupérisé et sinistré ?

Ce dépeçage du groupe PSA ne sera pas sans conséquence sur notre bassin d'emploi. Nous avons l'expérience de la câblerie, dont l'externalisation à Delphi, a été le prélude à la délocalisation pure et simple. Ce qui était vrai hier pour les emplois ouvriers, le devient aussi aujourd'hui pour des emplois de techniciens et d'ingénieurs.

Certains élus locaux affichent leur inquiétude dans la presse. Alors qu'ils ont apportés des millions de fonds publics pour racheter à PSA la partie Nord du site de Sochaux, ils s'aperçoivent tardivement qu'ils n'ont, en échange, aucune garantie sur le devenir des emplois.

Rappelons que l'Etat est maintenant actionnaire à 14 % de PSA, à la même hauteur que la famille Peugeot et que le chinois Dong Feng ; c'est même un représentant du gouvernement M. Gallois qui préside le Conseil de Surveillance. Nous n'entendons de sa part, et de la part du gouvernement qu'un silence assourdissant !

Parce que c'est de l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants dont il s'agit et par la même occasion du maintien de nos retraites et de notre protection sociale, les retraités sont au côté des salariés pour s'opposer à cette casse sociale, organisée au nom du profit immédiat, sans considération ni pour les salariés, ni pour le développement économique de notre région.

Pour le collectif retraités,
Bruno Lemerle

Bienvenue aux nouveaux préretraités et retraités

Ces derniers mois, avec le congé-senior et le DAEC, plusieurs syndiqués ont cessé leur activité professionnelle.

Rejoindre notre section, c'est :

- Garder le contact avec ce qui a fait une bonne partie de notre vie pendant des années.
- Avoir les infos sur ce qui nous concerne en tant qu'ancien salarié et en tant que retraité
- Rester actif pour continuer à défendre ses droits
- Participer, quand on veut et quand on peut aux différentes initiatives conviviales (repas, ballades ...).

Bienvenue donc aux « petits nouveaux », en vous rappelant que le collectif d'animation de notre section se réunit chaque mois (prochaine réunion lundi 31 août à 14H au-dessus du syndicat) et que chacun y est cordialement invité. A bientôt donc.

Congé senior : Où est passé le 13^{ème} mois ?

Le mois dernier, dans le « Courrier aux retraités n°6 » nous avons soulevé la question de la cotisation à la Mutuelle Vitali des salariés en congé-senior. En effet cette cotisation n'est pas prélevée sur notre salaire cotisable (comme prévu à l'article 4 de l'accord du 12 juillet 2013), mais sur un montant légèrement supérieur.

Avec la paie de fin juin, nous découvrons une nouvelle « anomalie » : la direction récupère tout ou partie du solde de 13^{ème} mois de ceux qui sont partis au 1^{er} semestre en leur supprimant leur plancher de ressource. Une arnaque qui n'avait pas lieu en 2014 et dont personne n'a été prévenu.

Notre collectif a demandé aux élus CGT de poser officiellement ces questions au CE de Sochaux. Pour l'instant, la direction se fait tirer l'oreille pour s'expliquer. Si cela ne débouche pas, ce sera donc aux Prud'hommes qu'il faudra s'adresser.

Si vous êtes concernés, merci de contacter le syndicat.

La fête du syndicat

Le 19 juillet, le syndicat renouait avec sa « fête des congés » traditionnelle. Un moment qui permet aux actifs et aux retraités de se retrouver ensemble, autour du méchoui et du barbecue, dans une ambiance chaleureuse avec musique et danse, sans oublier les jeux pour les enfants.

Cette année, notre syndicat avait, de plus, invité les salariés de Castmétal en lutte contre leurs licenciements, avec leurs familles.



Un bon repas, une bonne ambiance,
et une piste envahie par des danseurs et danseuses de toutes générations !

En préparation

Mercredi 26 Août : AG de rentrée du syndicat à 14 H à la salle polyvalente de Grand Charmont



Inscriptions au repas de midi (téléphonez à Bérénice le 18 ou 19 août au 03 81 94 25 90)

A la rentrée : tous sur le pont pour l'ARRCO et l'AGIRC

Entamées sous tension le 17 février dernier, les négociations sur les régimes complémentaires de retraite des cadres (AGIRC) et de tous les salariés (ARRCO) n'ont pas débouché avant les congés d'été, car M. Gattaz n'a rien voulu lâcher de ses prétentions à faire baisser le niveau de couverture sociale.

Le 22 juin, le Medef a mis sur la table un texte prévoyant :

- un abattement pour les pensions liquidées avant 65 ans (30 % à 62 ans, 20 % à 63 ans et 10 % à 64 ans), Même s'ils ont tous leurs trimestres, les salariés ne pourraient plus partir avant 65 ans !
- la baisse des pensions de réversion pour les veufs ou veuves. Une honte !
- et la baisse de la valeur du point. Une telle mesure, en remettant en cause le montant des pensions acquises ferait basculer vers un régime à cotisations définies, dans lequel le montant des cotisations ne peut être augmenté et où c'est le montant des pensions qui s'adapte à la baisse.

M. Gattaz maintient aussi son projet de fusion de l'AGIRC et de l'ARRCO. Ce qui reviendrait à faire payer le déficit du régime cadre par les non-cadres. Ces dispositions entraîneraient une baisse massive du niveau des pensions et pousseraient les cadres vers la capitalisation.

Jusqu'à maintenant et beaucoup grâce à la CGT, l'unité syndicale face aux reculs imaginés par le patronat a tenu bon. Mais on imagine bien que le Medef compte aussi sur un échec de la négociation pour faire imposer des dispositions inacceptables par le gouvernement qui reprendrait la main. Ce scénario n'est pas une fiction, c'est exactement ce qui s'est passé avec la reprise en main du dossier sur la modernisation du dialogue social. La loi Rebsamen a en effet réintroduit des dispositions rejetées et combattues lors de la négociation avortée.

Il va donc maintenant beaucoup dépendre de l'intervention des salariés et des retraités pour rejeter les propositions du Medef et imposer d'autres solutions pour pérenniser les deux régimes. La CGT est la seule organisation à avoir mis sur la table des propositions qui prennent le patronat à contrepied.

D'ici au 16 octobre, date de la prochaine réunion de négociation, il est possible et urgent d'amplifier la campagne d'information des salariés et des retraités.

Notre section sera donc sur le pont durant tout le mois de septembre pour préparer la journée d'action du 8 octobre. Nous comptons sur vous pour participer à ces actions pour préserver nos droits et ceux des salariés encore en activité.

Du côté de l'usine Peugeot de Sochaux et de PSA

En plus des réactions des salariés à la politique d'externalisation menée au pas de charge par Carlos Tavares (voir édito page 1), le mois de juillet a été marqué par :

✓ La confirmation de la suppression d'une demi-équipe en 3008 le 18 septembre

Avec le renvoi de 300 intérimaires.

Alors que les charges de travail sont intenables et que, sous prétexte de manque de personnel la direction a stoppé les départs en congés senior pour les ouvriers de production !

Notre syndicat s'oppose au renvoi des intérimaires, demande la poursuite du congé-senior et des embauches en CDI, d'autant plus justifiées que la production des remplaçantes de 3008 et de l'Opel Zafira est prévue pour 2016.

✓ L'affaire de la retraite-chapeau de Robert Peugeot

Onc'Robert s'était déjà illustré avec ses chasses au lion en Afrique et avec l'affaire des lingots d'or volés dans la salle de bain de son hôtel particulier. Il récidive.

Officiellement, il n'a pas droit à une retraite-chapeau. En effet il a quitté la direction opérationnelle du groupe PSA (tout en montant au Conseil de surveillance), pour se consacrer à la gestion d'une des sociétés financières de la famille Peugeot, la FFP.

Mais il a trouvé une combine : Quand il est parti à la FFP, son contrat PSA n'a pas été rompu mais seulement « suspendu » puis réactivé à la veille de son départ en retraite. Une belle arnaque qui lui permettra d'encaisser en plus de ses jetons de présence, une retraite chapeau de 160 000 € par an !

Le magazine LePoint.fr, qui a dévoilé l'affaire, souligne qu'on n'a pas le droit d'être à la fois « mandataire social » (c'est-à-dire au Conseil de Surveillance) et avoir un contrat de travail. Une magouille qui est donc hors-la-loi, et qui pourrait s'apparenter à un abus de bien social !



✓ L'action pour soutenir le « Docteur courage » de Peugeot Metz

Pour avoir refusé de se soumettre aux injonctions de la direction, pour avoir défendu l'indépendance de la médecine du travail, pour avoir dénoncé la situation faite chez PSA aux salariés malades, le Docteur Isabelle Kryvenac fait l'objet d'une procédure de licenciement.

Au-delà de la pétition de soutien signé par la majorité des salariés de Metz, une pétition nationale a été lancée sur internet à l'adresse : <http://urlz.fr/2bFf>. Elle réunit déjà 1500 signatures.

Les premiers signataires : Philippe MARTINEZ (secrétaire général de la CGT) ; Gérard FILOCHE, (ancien inspecteur du travail, PS) ; Philippe TORRETON (comédien) ; Dr Patrick DUBREIL (président du Syndicat de la médecine générale) ; Frédéric SANCHEZ (CGT, secrétaire général de la Fédération des Métaux) ; Pierre LAURENT (PCF) ; Marie-George BUFFET (députée PCF, ancienne ministre) ; André CHASSAIGNE (député PCF) ; Laurence COHEN (sénatrice PCF) ; Jean-Luc MÉLENCHON (PG) ; Éric COQUEREL (PG) ; Martine BILLARD (PG) ; Aline ARCHIMBAUD (sénatrice EELV) ; Michel HUSSON (Économiste) ; Dr Michel HAMON (bureau national du Syndicat national des professionnels de Santé au Travail) ; Dr Bernard SALENGRO (président du SGMPST - CFE-CGC) ; Dr Alain CARRÉ (vice-président de Santé et Médecins du travail) ; Dr Dominique HUEZ (vice-président de Santé et Médecine du Travail) ; Dr Luc GINOT (Agence régionale de santé Île-de-France) ; Olivier BESANCENOT (NPA) ; Philippe POUTOU (NPA) ; Philippe JURAVER (PG) ; Nathalie ARTHAUD (LO) ; Arlette LAGUILLER (LO) ; Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS (avocate) ; Élodie TUAILLON-HIBON, Avocate ; Jean-Michel CARRÉ (réalisateur)

A noter sur votre agenda

Mercredi 26 août : Assemblée de rentrée du syndicat (s'inscrire pour le repas)

Lundi 31 août : Réunion du collectif d'animation de notre section à 14H

Jeudi 17 septembre : Ballade/pique-nique de la section. Réservez votre journée !

Jeudi 8 octobre : Journée nationale d'action salaires/retraites à l'appel de CGT, FSU, Solidaires.

Vendredi 9 octobre : Pour info, Natacha Ezdra chante Ferrat à Héricourt.